

La Maison-Dieu, 183/184, 1990, 61-87

Philippe PERRUCHOT

LE DROIT LITURGIQUE EN FRANCE DEPUIS LE CONCILE VATICAN II

CETTE présentation des documents officiels qui ont marqué la mise en place de la réforme liturgique en France, reprend l'excellent travail du P. Jean Evenou publié au moment où *La Maison-Dieu* dressait un bilan de la pastorale liturgique en France vingt ans après le vote de *Sacrosanctum Concilium*¹.

Le P. Jean Evenou avait classé les textes selon trois catégories : ordonnances, directives pastorales et textes liturgiques. Le critère principal retenu est ici unique : le droit liturgique². A chaque fois qu'un texte a pour objet ou pour conséquence une modification du droit positif ou bien apporte un élément nouveau d'interprétation, il a été retenu. Presque tous ceux signalés

1. Voir dans son ensemble LMD 157 (1984) : *La pastorale liturgique en France*.

2. Le P. Gy délimite les contours et expose les grands principes du droit liturgique dans l'article de ce même numéro : « Traits fondamentaux du droit liturgique. »

en 1984 se retrouvent dans le présent tableau. Ils sont complétés par quelques autres textes de la période antérieure et, surtout, par ceux apparus en application du code de droit canonique de 1983. Toutefois, il est à craindre que la liste ne soit pas exhaustive, eu égard à la diversité des autorités agissantes : Congrégations romaines, Conférence des évêques de France en son assemblée plénière, Conseil permanent, président de la conférence, CEL, CIFT, etc. La présentation chronologique a paru la meilleure pour identifier les étapes éventuelles et les centres d'intérêt successifs.

On devine le caractère imparfait d'un tel recensement. En particulier, il n'a pas encore été possible de collationner les décisions prises par les évêques dans leur propre diocèse. Ce travail n'a pour but que de mettre à jour et à disposition un matériau et des informations pour de futures observations, études ou recherches. Dans cette intention, il a semblé utile d'indiquer (dernière colonne) le lieu de consultation le plus accessible. Tout au plus, voulons-nous y joindre quelques questions ou remarques.

L'absence de distinction claire entre les domaines pastoral et juridique est remarquable. Il faut y associer les incertitudes, voire l'absence de lieu précis pour promulguer une décision de droit liturgique. Par exemple, on sait le rôle joué par Mgr Boudon dans l'accomplissement des réformes en France mais on peut s'étonner que le bulletin diocésain de l'Église de Mende ait été le lieu de publication des premières modifications comme la traduction en français de l'*Orate fratres*.

N'y a-t-il pas à réfléchir, à partir de cette donnée, sur plusieurs questions qui pourraient être autant de facteurs de compréhension de la période immédiatement successive au Concile : l'identité du droit liturgique ; la reconstitution d'un ensemble de règles, pastorales ; le rôle joué par le CNPL qui est passé d'un statut privé à celui d'un organisme officiel au service des évêques de France.

Parmi les autorités légiférant pour la France, dont on a déjà dit la diversité, les Congrégations romaines n'interviennent guère directement : elles apparaissent deux fois en 1969, au sujet de la messe anticipée au samedi soir, et en 1971 au sujet de la *Casula sine alba*. N'est-ce pas la preuve de la reconnaissance des Églises locales et une interrogation sur le statut des Congrégations et leur éventuelle autorité directe sur les fidèles ?

En plus de la date de décision qui est celle de référence, ont été indiquées, quand elles existent, trois autres dates : celle de la confirmation (ou approbation), celle de la publication et celle de l'entrée en vigueur.

On remarquera que, pour certains textes, la date d'approbation est antérieure à celle de la décision. Une concertation active entre l'autorité locale et le Saint-Siège est ainsi manifestée. Pour la traduction, par exemple, du canon de la messe en français, la décision de la Conférence des évêques date du 10 novembre 1967 mais, auparavant, le Saint-Père, le 25 octobre, et le *Consilium*, le 6 novembre, l'avaient approuvée.

Tout se passe comme s'il y avait une conjonction d'autorité sur des domaines conjoints qu'il importe de distinguer. Le Saint-Siège statue sur le contenu de la traduction que l'épiscopat local avait proposée et les évêques de France décident de son emploi dans les communautés en application du principe admis par le Saint-Siège.

A l'inverse, pour l'âge de la Confirmation, l'approbation est subséquente. La question était unique et il appartient pleinement à la Conférence des évêques de décider selon le canon 891. Le Saint-Siège est une autorité de tutelle ou de contrôle puisqu'il doit seulement approuver ou refuser la décision venant des Évêques selon qu'elle est conforme ou non au droit général³. Reste, en ce cas, la question de savoir quelle

3. On sait qu'une première décision prise en 1984 par l'Assemblée plénière et publiée (*Intendants des mystères de Dieu*, Lourdes 1984 Assemblée plénière de l'Épiscopat français, Le Centurion, Coll. « Docu-

est la date de cette décision : celle qui correspond au vote de la Conférence des Évêques ou bien celle de sa publication après l'approbation. Ce serait sans doute un simplisme de choisir l'une contre l'autre.

Philippe PERRUCHOT

ments d'Église », Paris 1984, p. 91) n'a pas été approuvée. L'année suivante, l'Assemblée a modifié sa décision qui, ensuite, a été approuvée.

Liste des abréviations utilisées

A.E.L.F.	Association épiscopale francophone pour la liturgie et les traductions
B.O.C.E.F.	Bulletin officiel de la conférence des évêques de France
C.E.	Conférence des évêques
C.E.L.	Commission épiscopale de liturgie
C.E.L.P.S.	Commission épiscopale de liturgie et de pastorale sacramentelle
C.I.F.	Évêques de la commission internationale francophone
C.I.F.T.	Commission internationale francophone pour les traductions
C.I.T.P.L.F.	Commission internationale de traduction pour les pays de langue française
C.N.E.R.	Centre national de l'enseignement religieux
C.N.P.L.	Centre national de pastorale liturgique
C.P.E.F.	Conseil permanent de l'épiscopat français
D.C.	Documentation catholique
E.F.	Épiscopat français
L.M.D.	La Maison-Dieu
N.P.L.	Notes de pastorale liturgique
Pdt	Président

Dates		Sujet
Décision	Confirmation ou approbation	
ANNÉE 1964		
14/1/64		Mise en application de la constitution conciliaire sur la liturgie
14/1/64		Premières applications de la constitution DE SACRA LITURGIA
6/5/64	20/5/64	Musique sacrée
14/10/64		Langue liturgique et traductions
14/10/64		Mise en application de l'ordonnance du 14 octobre
24/11/64		Langue liturgique et traductions
?		Missel romain latin-français
?		La célébration de la messe avec participation du peuple
ANNÉE 1965		
6/5/65		L'aménagement des lieux de culte
20/7/65		Le renouveau liturgique et la disposition des églises
6/12/65		Pastorale du baptême des petits enfants
29/12/65		Langue liturgique, traduction, chants
?		Création du C.N.P.L.
?		Chants et musique dans la célébration de la messe

Autorité et nature	Lieu et date de publication (1)	Date d'entrée en vigueur	Lieu de consultation
C.E.L., Lettre pastorale			DC 64, 253-259
E.F., Ordonnance		16/2/64	DC 64, 260-262 LMD 157, 54-56 BOCEF n° 5
E.F., Directives			DC 64, 762-763
E.F., Ordonnance		3/1/65	DC 64, 1376-1378 LMD 157, 56-59 BOCEF n° 5
E.F., Note pastorale			DC 64, 1529-1531
E.F., Ordonnance		7/3/65	DC 64, 1720-1721 LMD 157, 59-61 BOCEF n° 5
R. Boudon, évêque de Mende, au nom de plusieurs évêques francophones	(Rome, 1/11/64)		LMD 157, 83
C.E.L., Directives pratiques			NPL, nov. 64, 1-24
C.E.L.		11/5/65	DC 65, 1034
C.E.L., Directives pratiques			DC 65, 1563-1576
E.F., Etude	janv. ou févr. 66 ?		DC 66, 457-465
E.F., Ordonnance			DC 66, 183-184 LMD 157, 61-63 BOCEF n° 5
C.P.E.F.		11/2/65	DC 65, 462
C.E.L., Note pastorale		10/4/65	DC 65, 941-948

A défaut d'autres lieu et date, et quand il s'agit de livres liturgiques, le lieu et la date de l'imprimatur figurent entre parenthèses.

Dates		Sujet
Décision	Confirmation ou approbation	
?		Modifications à la Messe chrismale du Jeudi S...
?		Modification à la Prière des fidèles le Vendredi
?		Préfaces (Missel romain latin-français)
ANNÉE 1966		
4/1/66		Annexe à l'Ordonnance du 29/12/65
1/8/66		Chant de la Préface et du « Notre Père » français
Octobre 66		Mariages mixtes
Id.		Jeûne, abstinence et discipline pénitentielle
Id.		Lectures pour mariage, confirmation et funérailles
Id.		Traduction de l'ORATE FRATRES
17-22/10/66	28/1/67	Lectionnaire pour la célébration du mariage (édition provisoire)
Décembre 66		Discipline pénitentielle
?		La place de l'orgue dans la liturgie
?		Les missels des fidèles
?		Lectionnaire ferial pour la France
?		Formules de prières universelles
?		Messes votives (Missel romain latin-français)

Autorité et nature	Lieu et date de publication (1)	Date d'entrée en vigueur	Lieu de consultation
R. Boudon, évêque de Mende, au nom de plusieurs évêchés francophones	(Mende, 25/3/65)		LMD 157, 83
Id.	(Mende, 7/5/65)		Id.
Id.	(Mende, 25/12/65)		Id.
Pdt de l'Assemblée plénière de l'E.F.			DC 66, 179 et 184 LMD 157, 63-65 BOCEF n° 5
Pdt C.E.L., Communiqué	5/8/66		DC 66, 1513-1514
E.F., Dispositions			DC 66, 2139-2148
E.F., Décisions			DC 66, 1978-1979
E.F.			DC 66, 1988-1989
E.F.	Mende, 30/12/66		DC 67, 477
C.E.			LMD 157, 98
C.P.E.F., « Document » (contenant des « Directives pratiques »)			DC 67, 25-29
Pdt du Comité épiscopal français de musique sacrée			DC 66, 812-814
C.N.P.L. et C.N.E.R., Document			DC 66, 809-812
Evêques de Paris, Meaux et Versailles	Paris, 16/4/66		DC 66, 802
Episcopat de France, Luxembourg, République centrafricaine et Sénégal	(5/12/66)		LMD 157, 84
R. Boudon, évêque de Mende, au nom de plusieurs évêchés francophones	(Mende, 10/2/66)		LMD 157, 84

Dates		Sujet
Décision	Confirmation ou approbation	
?		Propre des Saints et Commun des Saints pour certains lieux. Prières pour diverses intentions
?		Ton commun des Préfaces et du Notre-Père. Mélodies approuvées
?		Traduction de l'ORATE FRATRES
ANNÉE 1967		
25/2/67 3/11/67	6/11/67	Célébrations communautaires de la pénitence Prière eucharistique. Canon de la messe (texte et mélodie)
10/11/67	18/10 (S. Congrégation pour la Doctrine de la Foi) et 25/10/67 (Souverain Pontife)	Le canon en français
8-15/11/67		Juridiction pour les confessions en France
?		Juridiction pour les confessions en France
?		Usage du canon en français
?	3 et 9/5/67	Traduction du rite des ordinations, DIES IRAE facultatif
?	30/11/67	Funérailles : lectionnaire provisoire
ANNÉE 1968		
5/2/68		Possibilité pour les femmes d'assurer les lectures et de diriger les chants de la messe
26/9/68	11/11/68	Traduction des 3 nouvelles prières eucharistiques et de 6 nouvelles préfaces

Autorité et nature	Lieu et date de publication (1)	Date d'entrée en vigueur	Lieu de consultation
Id.	(Mende, 10/2/66)		LMD 157, 84
R. Boudon, évêque de Mende	(Mende, 15/8/66)		LMD 157, 84
C.E.L., Note	Mende, 27/1/67		DC 67, 477
C.E.L., Note			DC 67, 665-666
R. Boudon, évêque de Mende, au nom de plusieurs évêques francophones			LMD 157, 84-85
C.E., Ordonnance		26/11/67	DC 67, 2043, 2045-2047
			LMD 157, 65-66
			BOCEF n° 5
E.F. Evêque de France, Convention			DC 67, 2174
C.E.L., Note pastorale			DC 67, 1533
C.E. francophones	Rome, juin 67		DC 67, 2043-2045
			DC 67, 2174
			NOTITIAE, juin 67, 212
			LMD 157, 97
Episcopats de certains pays francophones			LMD 157, 100
Pdt de la C.E.L., Note			DC 68, 437-438
Commission épiscopale internationale de traduction			DC 69, 195
			LMD 157, 85

Dates		Sujet
Décision	Confirmation ou approbation	
26/9/68		Ton commun des prières eucharistiques et de huit nouvelles Préfaces
novembre 68		Restauration du diaconat permanent
novembre 68		Réforme liturgique
2-9/9/68		Concélébrations communes et intercommunion
Id.		Pastorale des fiancés
8/11/68	2/6/69	Nouveau rituel du mariage
11/12/68		Messe dominicale du samedi soir
?		Confirmation : lectionnaire provisoire
?		Quelques aspects de messes de jeunes
?		Prières eucharistiques et préfaces (édition provisoire)
?		Mélodies pour 6 nouvelles préfaces et 3 prières eucharistiques (édition provisoire)
?		Nouvelles prières eucharistiques
?		Le chant de l'anamnèse
?	19/6/68	Ordination (presbytérat et diaconat), traduction provisoire
?		Traduction des paroles de la consécration
ANNÉE 1969		
15/1/69		Messe dominicale du samedi soir
11/2/69		Abstinence du vendredi
6/6/69		Communion dans la main
19/6/69		Id.
10/6/69		Office divin
8/7/69		Nouveaux livres liturgiques
10-14/11/69		Pastorale des fiancés
	29/9/69	Nouvel ORDO MISSAE
	16/9/69	Nouveaux lectionnaires
	29/9/69	Nouveau Missel (éd. provisoire)

Autorité et nature	Lieu et date de publication (1)	Date d'entrée en vigueur	Lieu de consultation
Id.	(Mende, 24/12/68)		LMD 157, 85
E.F.	Lyon, mars ou avril 69		DC 69, 495
E.F.			DC 68, 2049
E.F.			DC 68, 2046
E.F.			DC 68, 2047-2048
E.F.		1 ^{er} dim. Avent 69	DC 68, 2048
S. Congrégation du Clergé, Indult			LMD 157, 99
R. Boudon, évêque de Mende	(Mende, 1/3/68)		DC 69, 116
C.E.L.			LMD 157, 96
C.I.F.	(Paris, 8/7/68)		DC 68, 1419-1423
R. Boudon, évêque de Mende	(Paris, 9/7/68)		LMD 157, 85
	Mende, 12/7/68		LMD 157, 85
C.N.P.L., Note			DC 68, 1439-1440
R. Boudon, évêque de Mende	(20/6/68)		DC 68, 1440-1441
			LMD 157, 97
			DC 69, 195
C.E.L., Note			DC 69, 116-119
Secrétariat général de l'E.F., Note			DC 69, 347
S. Congrégation pour le Culte divin, Lettre	Paris, 19/6/69 (?)		DC 69, 671-672
C.P.E.F., Note			DC 69, 672-674
Pdt C.E.L., Note			DC 69, 674-675
C.N.P.L., Communiqué			DC 69, 679
E.F.			DC 69, 1075-1077
E.F., Ordonnance		1/1/70	
"		1/1/70	
"		1 ^{er} dim. Avent 70	
			DC 69, 1078-1079

Dates		Sujet
Décision	Confirmation ou approbation	
12/11/69	2/6/69	Rituel du mariage
	1 ^{er} et 21/6/69	Rituel du baptême des petits enfants
?		Création de textes liturgiques et composition musicale
?		Id.
?	5/7/69	Messe pour l'initiation à l'Eucharistie de jeunes « débilés légers »
?	21/6/69	Rituel du baptême des petits enfants (édition provisoire)
?	2/6/69	Ordination (presbytériat, diaconat), rituel provisoire
?	(19/7 et 20/11/69)	Office divin (Prière du temps présent)
ANNÉE 1970		
5/3/70		Ministres extraordinaires de la communion
4/4/70		Rituel de l'initiation chrétienne des enfants et de catéchisme (Premières expérimentations)
octobre 70		Mariages mixtes
Id.		Juridiction pour les confessions
26-29/10/70		Communion sous les deux espèces
10/11/70		Juridiction pour les confessions
?		Messe de petits groupes
?		Restauration du diaconat permanent
?		La célébration communautaire de l'onction des malades

Autorité et nature	Lieu et date de publication (1)	Date d'entrée en vigueur	Lieu de consultation
"		1 ^{er} dim. Avent 69	LMD, 157, 66-68
"		1 ^{er} dim. Avent 69	BOCEF n° 5
C.E.L., Note	27/11/69		DC 70, 119
Commission liturgique française pour l'élaboration de nouvelles compositions littéraires et musicales, Notice C.I.T.P.L.F.	27/11/69		DC 70, 119-121
C.I.T.P.L.F.			LMD 157, 86
C.I.T.P.L.F.	(Mende, 24/6/69)		LMD 157, 95
C.I.F.T.	(Mende, 3/6/69)		LMD 157, 97
"	(Mende, 4/7/69)		LMD 157, 101
C.E.L., Note			DC 70, 311-317
			LMD 157, 95
E.F., Dispositions			DC 70, 1123-1132
E.F.			DC 70, 1027
C.E., Ordonnance	29/10/70	29/11/70	DC 70, 1026-1027
			LMD 157, 65-71
Secrétariat général de l'E.F.			Notitiae 1971, 43-44
C.E.L., Note	février 70		DC 70, 1085-1086
Commission épiscopale française du clergé et des séminaires	5/3/70		DC 70, 278-283
Divers organismes nationaux et diocésains, Note	(Paris, 13/11/70)		DC 70, 318-319
			DC 71, 235-237

Dates		Sujet
Décision	Confirmation ou approbation	
?	25/9/70	Missel Romain, Propre des Saints (1 ^{er} janvier-31 juillet)
?	16/1/71	Rituel de la profession religieuse
?		Office divin, lectures (Avent)
?	29/9/70	Calendrier des fêtes propres à la France (édition provisoire)
ANNÉE 1971		
15-20/11/71		Baptême des petits enfants
20/11/71		Confirmation (Usage du nouveau rituel)
?	25/2/71	Missel romain, Propre du Temps
?	25/2/71	Missel romain, Propre des Saints (1 ^{er} août-31 décembre)
?	26/11/71	Confirmation : Rituel (édition provisoire)
?		Liturgie des Heures : traduction officielle pour pays francophones de la Présentation générale
?		Office divin : Lectures : - De Noël jusqu'au Carême - Le temps pascal
?		Concerts dans les églises
?		Aménagement des églises anciennes
?		CASULA SINE ALBA
ANNÉE 1972		
11/1/72		Lieux de culte et responsabilités pastorales
5/2/72	25/1/72	Nouveau rituel des funérailles

Autorité et nature	Lieu et date de publication (1)	Date d'entrée en vigueur	Lieu de consultation
	Paris, 29/10/70		LMD 157, 87
C.I.F.T.	(Paris, 22/12/70)		LMD 157, 99
	(Paris, 15/9/70)		LMD 157, 101
			LMD 157, 103
E.F., Déclaration			DC 71, 1063-1064
E.F., Ordonnance		1/1/73	{ DC 71, 1064 BOCEF n° 5 LMD 157, 71-72
C.I.T.P.L.F.	(Paris, 11/4/71)		LMD 157, 87
C.I.T.P.L.F.	(Paris, 25/3/71)		LMD 157, 87
C.I.F.T.	(Paris, 18/3/71)		LMD 157, 96 LMD 157, 101
	(Paris, 14/9/71)		LMD 157, 101
	(Paris, 25/2/71)		LMD 157, 101
CNPL et Conseil des groupements nationaux de musique sacrée, Réflexion	mai 71		Info CNPL, n° 2, p. 15-18
C.N. Art sacré, Note	mai 71		Info CNPL, n° 2, p. 19-21
Sacrée Congrégation pour le culte divin, CONCESSIO		1/5/71	{ DC 72, 7-36 N. 73, 96-98
C.E.L., Note			DC 72, 122
E.F., Ordonnance		1/1/73	DC 72, 226 LMD 157, 72 BOCEF n° 5

Dates		Sujet
Décision	Confirmation ou approbation	
1/5/72		Funérailles chrétiennes
21/9/72	18/12/72	Lectionnaire : Sanctoral, Intentions et circonstances diverses, Messes votives
?		Nouveau rituel des funérailles
?		Liste des fêtes à souhaiter
?	30/11/72	Missel romain : Communs, Messes votives, Messes des défunts
?	30/11/72	Ton commun des préfaces Office divin, Lectures
?		- Le Carême
?		- De la Pentecôte à l'Avent, I
?		- De la Pentecôte à l'Avent, II
ANNÉE 1973		
24/1/73		Rituel de l'initiation chrétienne des enfants en de catéchisme (premières expérimentations l'adaptation française du rituel romain)
14/3/73		Ordination des diacres (modifications)
19/9/73	17/1/74	Rituel de la consécration des vierges
21/9/73	28/2/74	Missel romain : Messes rituelles, Messes pour intentions et circonstances diverses. Bénédiction solennelles. Prières sur le peuple
novembre 73		Pénitence
?	20/1/74	Rituel du baptême des adultes par étapes
ANNÉE 1974		
31/1/74		Première confession et première communion enfants
24-26/9/74		Utilisation de textes à fin d'édition
15/11/74		Entrée en vigueur du Missel de Paul VI

Autorité et nature	Lieu et date de publication (1)	Date d'entrée en vigueur	Lieu de consultation
Plusieurs évêques, Orientations pastorales C.I.T.P.L.F.	(Paris, 15/1/73)		DC 72, 737-738 LMD 157, 93
C.N.P.L., Note C.N.P.L. C.I.T.P.L.F.	janvier 72 (Paris, 8/12/72)		DC 72, 227 DC 72, 210-216 LMD 157, 88
C.I.T.P.L.F.	(Paris, 22/11/72)		LMD 157, 88
	(Paris, 15/1/72)		LMD 157, 101
	(Paris, 12/4/72)		Id.
	(Paris, 5/6/72)		Id.
C.I.F.T.			LMD 157, 95
C.I.F.T. C.I.F.T. C.I.T.P.L.F.	(Paris, 20/9/73) (Paris, 7/3/74)		LMD 157, 98 LMD 157, 100 LMD 157, 88
E.F., Orientations pastorales C.I.T.P.L.F.	(Paris, 12/2/74)		DC 74, 213-215 LMD 157, 95
Commission épiscopale française de l'enseignement religieux, Réflexions A.E.L.F., Règlement E.F., Ordonnance			DC 74, 265-266 DC 75, 997-998 { BOCEF n° 5 DC 74, 1014 LMD 157, 73-74

Dates		Sujet
Décision	Confirmation ou approbation	
15/11/74		Missel de saint Pie V
15/11/74	21/10/74	Formule sacramentelle d'absolution
15/11/74	27/2/75	Lectionnaire liturgique francophone
?	10/1/75	Prières eucharistiques pour la réconciliation pour assemblées d'enfants
?		Lectures pour chaque jour de l'année, édition complète
ANNÉE 1975		
24/10/75		Baptême des enfants adoptés (règles de procédure)
4/11/75		Rituel de l'initiation chrétienne des enfants en de catéchisme : projet d'adaptation française experimentum pour 1976-1977
?	24/10/75	Office romain des lectures
ANNÉE 1976		
8/12/76		La célébration eucharistique
14-16/9/76	15/1/78	Rituel de l'Eucharistie en dehors de la Messe
ANNÉE 1977		
8/11/77		Nouveaux rituels :
	3/3/76	Confirmation
	26/11/75	Onction des malades
	10/11/76	

Autorité et nature	Lieu et date de publication (1)	Date d'entrée en vigueur	Lieu de consultation
E.F., Communiqué			DC 74, 1014
E.F., Ordonnance		1 ^{er} dim. Carême 75	{ DC 75, 19 LMD 157, 77-78 BOCEF n° 5
E.F., Ordonnance			{ LMD 157, 78, 93 BOCEF n° 5
C.I.F.T.	(Mende, 6/12/74)		LMD 157, 88
	(Paris, 28/4/74)		LMD 157, 101
E.F.			{ DC 76, 749 BOCEF n° 3
C.I.F.T.			LMD 157, 95
Episcopats de Belgique, Canada, France, Luxembourg, Suisse et Afrique du Nord			LMD 157, 101
C.P.E.F., Précisions			DC 77, 33-36 BOCEF n° 8 LMD 157, 89 Info CNPL 61/5
C.I.F.T.			
E.F., Ordonnance		1/1/70	DC 78, 14 LMD 157, 79, 95, 96, 97 BOCEF n° 10

Dates		Sujet
Décision	Confirmation ou approbation	
?	18/1/77	Baptême des enfants en âge de scolarité Psautier (version œcuménique)
ANNÉE 1978		
1/3/78		Les 10 Prières eucharistiques approuvées Nouveaux rituels : Pénitence Ordination
29/10/78	21/10/74	
	14/6/78	
	17/7/76	
	26/1/77	
?	17/1/74	Institution aux ministères
	27/1/78	Prière eucharistique pour des rassemblements
ANNÉE 1980		
?	17/4/80	Liturgie des Heures, tome 3 tome 4 tome 1 tome 2
?	14/5/80	
?	1/8/80	
?	19/12/80	
ANNÉE 1981		
	26/5/81	Offrandes de messes
ANNÉE 1984		
Octobre 84	23/12/85	Ministères de lecteur et d'acolyte Formation des aspirants au diaconat permanent Office liturgique récité par les diacres permanent Célébration du baptême des adultes Inscription des baptêmes des enfants adoptés
	"	
	"	
	"	
	"	

Autorité et nature	Lieu et date de publication (1)	Date d'entrée en vigueur	Lieu de consultation
C.E.	(Mende, 30/9/77)		LMD 157, 102
C.N.P.L., Note			DC 78, 261
E.F., Ordonnance		1/1/79	DC 78, 1040 BOCEF n° 12 LMD 157, 79 et 96
C.E. de Suisse et de France	(Mende, 2/2/78)		LMD 157, 89
Conseils de présidence des C.E. d'Afrique du Nord, de Belgique, du Canada, de France, de Suisse et évêque de Luxembourg			LMD 157, 102
C.P.E.F., Note			DC 81, 653
Assemblée plénière de l'E.F.	Paris, 23/1/86		{ BOCEF n° 30 (28/1/86) DC 89, 74-78

Dates		Sujet
Décision	Confirmation ou approbation	
	“	Lieu des confessions sacramentelles
	“	Façon d'administrer le baptême
	“	Matière pour la construction d'autels
	“	Suppression ou transfert au dimanche de certains jours de fête
?	12/12/87	Mariages mixtes
?		L'affectation culturelle des édifices religieux
ANNÉE 1985		
oct. 85	23/12/85	Age de la confirmation
oct. 85	23/12/85	Admission des laïcs à la prédication
ANNÉE 1986		
15/3/86 22-27/9/86 (?)	28/10/84 22/12/86	Nouveau rituel du baptême des petits enfants Livre des bénédictions
ANNÉE 1987		
12/1/87	24/1/87	Règles canoniques pour l'absolution générale France
12/1/87		Id.
9/3/87		Obsèques religieuses en cas d'incinération
19/9/87		Ministre extraordinaire de la distribution de l'hostie

Autorité et nature	Lieu et date de publication (1)	Date d'entrée en vigueur	Lieu de consultation
	“		“
	“		“
	“		“
	“		“
	“		“
	Paris, 20/1/88	31/3/88	{ BOCEF, n° 34 (31 mars 88) DC 89, 79-87 LMD 159, 101-117 DC 86, 218-223
C.E.L., Note			
E.F., Décisions et commentaire	Paris, 21/1/86		DC 85, 1123 BOCEF n° 30, p. 450
E.F.	Paris, 23/1/86		DC 86, 77 BOCEF n° 30, p. 450
Pdt et Secrétaire général de la C.E., au nom de la C.E. C.I.F.T.		Pâques 87	DC 86, 578 BOCEF n° 31
C.E., Normes complémentaires	25/2/87	25/3/87	DC 87, 708-709 BOCEF, n° 33 DC 87, 709-710
C.E.L.P.S., Commentaire et orientations pastorales			
Pdt de la C.E.L.P.S., Note			DC 87, 721
Nonciature apostolique en France, Lettre			DC 88, 21

Dates		Sujet
Décision	Confirmation ou approbation	
ANNÉE 1988		
31/3/88		Déclaration de la Congrégation pour le Culte divin sur les prières eucharistiques
Sept. 88		Concerts dans les églises
13/12/88		Concerts dans les églises
?	11/2/88	Messes en l'honneur de la Vierge Marie
ANNÉE 1990		
	?/?/90	Nouveaux formulaires pour messe et office certains saints

Autorité et nature	Lieu et date de publication (1)	Date d'entrée en vigueur	Lieu de consultation
Pdt de la C.E. et Pdt de la C.E.S. (P.S.), Communiqué C.P.E.F., Orientations C.P.E.F., Orientations C.E. d'Afrique du Nord, de Belgique, du Canada, de France, de Suisse et évêque du Luxembourg	Bayeux, 23/10/88 (Paris, 25/3/88)		DC 88, 447 DC 88, 1191-1192 DC 89, 127-128
C.E. francophones			Info CNPL 221/2

C'est en 1954 que paraissait la première édition. Que de choses ont évolué depuis cette date ! Le Concile Vatican II a marqué de son empreinte l'histoire de l'Église et porté sur le monde un regard chargé d'espérance et d'interrogations. La société a subi de profondes modifications. L'ère de la chrétienté a pris fin. L'activité pastorale et sacramentelle de l'Église s'inscrit dans un contexte nouveau et difficile, vis-à-vis de personnes connaissant la mobilité, vivant parfois des situations conflictuelles. Elle rejoint des croyants fervents, mais aussi des personnes éloignées de la foi ou l'ayant rejetée formellement. Elle se heurte à des démarches sacramentelles, non étayées par une foi vécue en Église. Autant de raisons qui légitiment la refonte du Directoire, notamment après la promul-